

## MENUISERIES EXTERIEURES



## Veille sur les modalités d'évaluation des systèmes de protection du bois sans biocide

La réglementation Européenne sur les produits biocides (RPB, règlement (UE) n° 528/2012) pose aujourd'hui la question de la pérennité de certaines substances actives biocides et des produits de traitement du bois les contenant sur les marchés français et européens.

A la demande des professionnels utilisateurs des produits biocides, une veille a été menée afin de mettre en évidence les pistes de systèmes alternatifs aux produits de traitement avec biocide. Cette veille a mis en évidence que des systèmes de protection du bois sans biocide se développent, notamment des systèmes de protection du bois à caractère hydrofuge et filmogène de type systèmes de finition du bois.

C'est dans ce contexte, qu'une veille sur les systèmes de protection du bois sans biocide, ainsi que sur leurs modalités d'évaluation est menée dans le cadre de la présente étude.

Le principe de la protection du bois basée sur un système de finition consiste à limiter l'humidification du bois en ayant recours à des systèmes de finition suffisamment imperméables à l'eau, tout en étant suffisamment perméables à la vapeur d'eau pour être perspirants. Cette protection sous-entend également une application régulière du film de finition y compris en point singulier des parties d'ouvrage bois et des systèmes résistant au craquelage.

## Survey of biocide-free wood protection systems

European regions of biocidal products (Regulation (EU) No. 528/2012) now raise the question of the sustainability of certain biocidal active substances and wood treatment products containing them on the French and European markets. At the request of professional end users of biocidal products a survey was carried out to identify alternatives to biocidal treatment products. This survey revealed that biocide-free wood protection systems are being developed, in particular water-repellent and

film-forming wood protection systems such as wood finishing systems.

It is against this backdrop that this study is being carried out to find biocide-free wood protection systems and their assessment procedures.

## REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)